



FORMATION AUX PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE (PSSM)

CONTEXTE

Comment faire face à un collègue qui a des troubles anxieux, un proche qui a des idées “noires” , un client qui fait une crise d’angoisse ? Que doit-on dire et faire ? Quelle aide peut-on apporter ? Vers qui orienter ?

OBJECTIFS

- Mieux identifier les troubles psychiques les plus fréquents et les risques encourus.
- Réagir en tenant compte des risques encourus pour les personnes concernées.
- Apporter votre aide et apprendre les mots à utiliser, la posture à tenir et vers qui les orienter pour être pris en charge.

PROGRAMME

Module 1

- Introduction à la santé mentale et aux Interventions.
- Premiers Secours en Santé Mentale.
- Focus sur la dépression.

Module 2

- Le plan d’action PSSM pour la dépression et la crise suicidaire.
- Troubles anxieux quels sont les signes et les symptômes et comment intervenir.

Module 3

- Le plan d’action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et choc posttraumatique.
- Focus sur les troubles psychotiques.

Module 4

- Le plan d’action PSSM pour les troubles psychotiques.
- Trouble lié à l’utilisation de substances.
- Le plan d’action PSSM pour le trouble lié à l’utilisation de substances.

Offre complémentaire

Pour qui ?

Toutes les structures adhérentes à Pôle Santé Travail Loir-et-Cher et leurs salariés.

Intervenants

Formatrice accréditée Premiers Secours en Santé Mentale France.

Durée

2 jours.

Tarif

250 € TTC par personne (livre compris).

POUR COMPLÉTER

- ☼ Accompagnement sur la prévention des risques psychosociaux
- ☼ Sensibilisation aux risques psychosociaux
- ☼ Entretien psychologique
- ☼ AXE 2 : Suivi individuel de l’état de santé des salariés
- ☼ Sensibilisation contre les addictions en milieu de travail

CONTACTEZ-NOUS :

02 54 52 86 57

offrecoSanteMentale@pst41.fr